

3^e

e-day

Journée de la Mobilité Électrique

MARDI 9 AVRIL 2024

Circuit de Dijon-Prenois

DOSSIER DE PRESSE



Conférences

Table-ronde

Exposants

Essais

www.bfcme-asso.fr

Notre Site



Suivez-nous :



L'EDITO DES PRESIDENTS

Nous sommes très heureux d'accueillir une nouvelle fois les représentants de la presse dans le cadre de la troisième édition de l'e-Day de la mobilité électrique sur le Circuit de Dijon-Prenois.

Cette journée, destinée aux décideurs publics et privés, est consacrée à la transition énergétique et en particulier à la décarbonation de la société dans le domaine des transports pour limiter les émissions de gaz à effet de serre de ce secteur qui est le plus émetteur à hauteur de 30% en France.

En tant que Co-présidents de l'association Bourgogne-Franche-Comté Mobilité Electrique (BFC ME), nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour accompagner le développement de la mobilité électrique dans notre région en réalisant des actions pédagogiques.

A ce titre, lors de cette journée, il sera possible d'assister à un programme de conférences, de rencontrer de nombreux experts sur leurs stands et d'essayer de nombreux véhicules sur la mythique piste du Circuit.

Fort de la diversité et de l'expertise de nos membres, notre rôle s'inscrit dans le cadre des ambitions de l'Etat et de la Région en matière de transition énergétique et d'adaptation au changement climatique.



Crédits : Nicolas Salin / Décideur

SOMMAIRE

Page 1

L'édito des présidents

Page 2

Qui sommes-nous ?

Pages 3 - 4

La mobilité électrique en chiffres

Pages 5 - 6

Programme de l'événement

Pages 7 - 9

Les 3 pôles du e-Day 2024

Page 10

A ne pas manquer !

Page 11 - 16

Présentation des partenaires

Page 17

L'e-Day en chiffres

Pages 18

Notes

Pages 19

Contacts presse

QUI SOMMES-NOUS ?

Membre du réseau Avere-France, l'association régionale Bourgogne-Franche-Comté Mobilité Électrique a été officiellement créée le 14 mars 2009 par Thierry Brossier, actuel co-président après avoir convaincu de nombreux partenaires régionaux et nationaux.

Sa vocation est de faire de la pédagogie auprès des acteurs institutionnels et économiques pour les accompagner dans cette transition énergétique des transports rendue nécessaire par la lutte contre le réchauffement climatique.



Le deuxième objectif de l'association est de réunir ce nouvel écosystème afin de favoriser les échanges entre ses membres et faire naître des projets.

Elle rassemble les acteurs régionaux de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif. Forte d'une cinquantaine de membres, BFC ME est aujourd'hui co-présidée par Thierry BROSSIER et Thomas FRAIOLI.

Nos membres :



LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE EN CHIFFRES :



L'année 2023 restera gravée dans les annales de la mobilité électrique en France, avec des chiffres exceptionnels et une croissance fulgurante. Selon les données de l'Avere-France, le cap des **100 000 bornes de recharge** ouvertes au public a été franchi et le **millionième véhicule électrique** a été immatriculé dans l'Hexagone. Et en Bourgogne-Franche-Comté ?

les chiffres pour la région Bourgogne-Franche-Comte

NOUVELLES IMMATRICULATIONS - 100% ÉLECTRIQUE

	JANV.	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	TOTAL
VÉHICULES PARTICULIERS	444	549	1081	570	699	1015	583	602	860	920	995	1160	9478
VÉHICULES UTILITAIRES	35	40	58	61	54	77	46	36	49	64	94	54	668
TOTAL	479	589	1139	631	753	1092	629	638	909	1409	1089	1214	10146
ÉVOLUTION → 2022	33,8 %	64,53 %	218,16 %	76,26 %	110,34 %	205,03 %	75,70 %	78,21 %	153,91 %	293,58 %	204,19 %	239,11 %	2734 %

NOUVELLES IMMATRICULATIONS - HYBRIDE RECHARGEABLE

	JANV.	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	TOTAL
TOUS VÉHICULES	300	337	438	302	324	456	324	295	453	453	467	463	4652

NOUVEAUX POINTS DE CHARGE

	JANV.	FEV.	MARS	AVR.	MAI	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
POINTS DE CHARGES	3361	3801	3995	4122	4179	4110	4169	4169	4490	4490	4585	4700
STATIONS DE RECHARGE	1289	1386	1457	1500	1512	1542	1575	1616	1592	1597	1608	1650

source : AVERE-France - magazine Décideur N°4

Les principaux enjeux de la mobilité électrique



Réduire les émissions de CO2 et accroître l'indépendance énergétique



Améliorer la qualité de l'air



Réduire les nuisances sonores



Limitier les importations de carburant



Encourager le développement de modes de transports alternatifs



Assurer un maillage équitable en solutions de recharge

En 2023, pas moins de **491 866** véhicules électriques et hybrides rechargeables légers neufs ont été immatriculés, soit une augmentation de 22,83 % par rapport à 2022.

Parmi eux, **328 512** étaient des véhicules électriques, soit une croissance spectaculaire de 49,5 % par rapport à 2022, tandis que **163 354** étaient des hybrides rechargeables (+ 28,5 %).

Les voitures électriques particulières ont été les grandes gagnantes de cette évolution : l'électrique représente désormais 16,53 % du marché des voitures particulières, soit une augmentation substantielle par rapport aux années précédentes (18,3 % en 2022, 15 % en 2021, 9,5 % en 2020).

Au total, la France comptait ainsi **1 594 841** véhicules électriques et hybrides rechargeables en circulation à la fin de l'année, dont **1 018 605** électriques et **576 236** hybrides rechargeables.



DIVERSIFICATION DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

D'autres segments de la mobilité électrique que les voitures ont également connu une dynamique positive en 2023.

Le nombre d'immatriculations de camions électriques a presque triplé, enregistrant une hausse remarquable de 273 % par rapport à 2022 avec 508 immatriculations.

POINTS DE RECHARGE OUVERTS AU PUBLIC FIN 2023

Le réseau de recharge a également connu une expansion significative, passant de 82 107 points de recharge ouverts au public en janvier 2023 à 118 009 à la fin de l'année, soit une augmentation impressionnante de 44 % en un an.

Ces points de recharge sont répartis dans 40 000 stations à travers le territoire national : l'infrastructure cruciale au développement de la mobilité électrique en France voit le jour.

En région BFC, en fin 2023, nous comptons 1650 bornes ouvertes au public, soit 4700 points de charge.



Programme de la journée

Matin

⚡ **9h00** : Accueil - Café / **Terrasse**

⚡ **9h30** : Conférence plénière. Thème : « Electricité : les mobilités réinventées ! » / **Salle de Briefing**

Introduction par **Thierry BROSSIER**, Coprésident de BFCME

Intervenants :

- **Francis BARTHOLOME**, Président de MOBILIANS
- **Sylvain BAUDRY**, Président de la FNTR Bourgogne
- **Pierre de FIRMAS**, Directeur Mobilité Electrique d'Enedis
- **Bernard GUILLARME**, Vice-Président de l'AVERE-France
- **Olivier METZGER**, Directeur des énergies alternatives Renault Trucks France
- **Michel NEUGNOT**, 1er Vice-Président Région Bourgogne-Franche-Comté
- **Nicolas POIRIER**, Directeur commercial d'Izivia

Conclusion : **Olivier DAVID**, Directeur de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Cette conférence est animée par **Sandrine AUDRAIN**, journaliste-animatrice.

⚡ **9h40 à 12h00**: essais de véhicules proposés par les concessionnaires sur la piste.

⚡ **11h45 à 14h00**: déjeuner « sur le pouce » proposé par 3 food-trucks présents sur place :

- **Food'Charme** : Poké Bowl volaille ou saumon - Dessert au choix - Boisson fraiche : 12€TTC
- **Foodies** : Burger + accompagnement + boisson sans alcool : 13.80€TTC + 1 dessert : 18,80 €TTC
- **Lobster's** : Onglet de bœuf au brasero, frites, salade, sauce moutarde fallo : 14€TTC

Programme de la journée

--- après-midi



⚡ **13h00 à 18h00**: essais de véhicules proposés par les concessionnaires sur la piste.

à partir De 11h45 jusqu'à 16h00 - liste des conférences et ateliers débat proposés :

• **11h45 à 12h45**: « **Comment électrifier sa flotte de véhicules et pourquoi passer à l'électrique ? Usages en entreprise, en collectivités, au domicile.** » conférence proposée par EDF et animée par **Nicolas POIRIER** - Directeur Commercial d'IZIVIA (participation : Alain CIAI - EDF ; Myriam DUCCESHI - PROTEOR) / **Loges N°4 et 5**

• **11h45 à 12h45**: « **Comment la mobilité électrique peut être un levier de votre stratégie RSE ?** » animée par **Delphine MORANDET** - CEO-Fondatrice de l'agence POSSIBLE (participation : Julien ARNOULT-DELACOUR - André LE GROUPE ; Bernard GUYOT - Mobilians BFC) / **Loge N°2**

• **14h00 à 15h00**: « **Camion électrique : il est temps d'embrayer sur la logistique urbaine** » proposé par la DREAL BFC et animée par **Nicolas MEUNIER**, Chef de projet à Carbone 4 / **Salle de Briefing**

• **14h00 à 15h30**: « **Quelles solutions pour recharger son véhicule électrique en habitat collectif** » dans le cadre du programme Advenir Formations, animée par **Aurore COMTE** - Chargée de mission AVERE-AURA et **Laurent STIEN** - Coordination transverse auprès du Directeur mobilité électrique chez Enedis / **Loges N°4 et 5**

• **14h30 à 15h30**: « **Comment faciliter le passage à la Mobilité Electrique sur les territoires ?** » dans le cadre du programme Advenir Formations, animée par **Jean-Marc JACQUES** - Chargé de développement Bourgogne-Franche-Comté Mobilité Electrique / **Loges N°1 et 2**

• **15h00 à 16h00**: « **Mobilité électrique : de quoi s'agit-il et quels nouveaux métiers pour demain ?** » dans le cadre du programme Advenir Formations pour les étudiants, animée par **Agapé AMBS** - Chargée de mission Advenir formations et **Guillaume Faurie** - Délégué Général Adjoint de l'ANFA / **Salle de Briefing**

• **15h00 à 16h00**: « **La mobilité électrique en milieu rural** » proposé par le groupe Crédit Agricole, animée par **Jérémy DUPONT** - Responsable du développement commercial B2B et **Jérémy KLEIN** - animateur commercial développement LDD Entreprises / **Loge N°3**

⚡ **18h00**: Fin de la journée

PRÉSENTATION DES PÔLES DE L'ÉVÉNEMENT

Pôle poids lourds



Face à la nécessité d'une baisse significative des émissions de gaz à effet de serre, afin de respecter les accords de Paris et limiter le réchauffement climatique, chaque secteur prend la mesure des transformations qu'il doit opérer. celui des transports ne fait pas exception. Représentant 32% des émissions de GES en France en 2022, le transport est un levier majeur de décarbonation.

Les camions électriques en circulation sont encore peu nombreux, et leur technologie est encore méconnue. Pourtant, ils joueront un rôle clé dans la décarbonation du transport routier de marchandises. Leur déploiement sera accéléré par la mise en place de restrictions de circulation dans les zones à faibles émissions (ZFE-m) et les politiques de responsabilité sociétale (RSE) des chargeurs.

Les camions électriques contribueront également à l'atteinte des objectifs français et européens de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Avec l'arrivée des véhicules permettant de couvrir de longues distances, les poids lourds électriques seront capables de couvrir une large part des besoins d'ici 2030, et devraient compter en France en 2030 entre 40 000 et 80 000 véhicules en circulation.

Selon les analyses de Carbone 4 en 2020, un tracteur routier électrique aura une empreinte carbone inférieure de 85 % à celle d'un tracteur routier diesel en 2030 (134 gCO₂ /km contre 891 gCO₂ /km).

On peut ainsi estimer, si l'on suit les calculs de Carbone 4, que chaque camion diesel qui est remplacé par un camion électrique permet d'éviter l'émission de 890 t CO₂ eq sur 12 ans.



50% des camions sur le marché seront les camions électriques en 2030 selon les prévisions de la majorité des constructeurs.



Part des poids lourds de 3% dans la consommation globale d'électricité en 2050 (RTE).



45 000 - 60 000 points de recharges nécessaires (tout type et usages confondus) en 2025.



La plupart des constructeurs proposeront avant 2025 des camions avec une autonomie de + 500 km avec une charge rapide de 45 min pendant la pause.

Sources : dossier "Le camion électrique démêlons le vrai du faux" publié par L'AVERE-France et l'UFE. Pour en savoir plus, retrouvez ce dossier sur <https://www.averre-france.org/> et le rapport "Électrification de la mobilité lourde longue distance" / Enedis, TotalEnergies, VINCI Autoroutes, Iveco, MAN Truck & Bus France, Mercedes-Benz Trucks, Renault Trucks, Scania et Volvo Trucks

Le Rétrofit, une solution innovante pour accélérer la décarbonation des mobilités !

• QU'EST-CE QUE LE RÉTROFIT ?

Le rétrofit est une opération consistant à remplacer le moteur thermique et le réservoir de carburant d'un véhicule thermique par une chaîne de traction électrique ou pile à combustible hydrogène. Le moteur électrique mis en place peut aussi bien être alimenté directement par une batterie ou indirectement par une pile à combustible (hydrogène).

• POURQUOI LE RÉTROFIT ?

Le rétrofit joue un rôle essentiel dans la transition vers une économie circulaire, dans l'objectif d'optimiser l'utilisation des ressources et de réduire notre empreinte environnementale.

Le rétrofit permet de prolonger la durée de vie des véhicules du parc roulant, de réduire les déchets et de réduire d'au moins 50% les Gaz à Effet de Serre par rapport à l'achat d'un véhicule neuf électrique (source ADEME 2021).

La mise en place progressive des Zones à Faibles Émissions (ZFE) dans plusieurs métropoles françaises, qui excluent progressivement les véhicules les plus anciens de ces bassins de vie, exige le développement rapide d'un ensemble de services permettant de préserver le droit à la mobilité de chacun.

Avec plus de 40 millions de véhicules en circulation sur le territoire français et moins de 1,5% équipés avec des motorisations électriques, le rétrofit fait partie des solutions à pleinement intégrer dans l'éventail de réponses proposées aux Français.

• QUEL HISTORIQUE POUR LE RÉTROFIT ?

Le rétrofit a trouvé son existence en France suite à la publication de l'arrêté JORF n°0081 du 3 avril 2020. Ce cadre légal est le fruit d'un travail massif de l'AIRE (Acteurs de l'Industrie du Rétrofit Electrique), une association pionnière née un an auparavant.

Les premiers véhicules homologués sont apparus en mai 2021 et depuis ce sont des dizaines d'homologations qui se sont concrétisées (et en voie de finalisation). Cet arrêté a été modifié en octobre 2023 pour apporter de nouveaux assouplissements dans la pratique.



L'entreprise Rougeot Viti, spécialisée dans les travaux viticoles, vient d'investir dans un tracteur 100% électrique et autonome. En effet, le changement climatique est une préoccupation de plus en plus forte dans tous les secteurs, notamment en viticulture. Les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduits de 60% d'ici 2035.

Comme le souligne Clément Rougeot, dirigeant de Rougeot Viti, «La transition agro-écologique est désormais en marche, doublée par la transition technologique qui nous permet d'accompagner nos clients-vignerons dans leurs tâches viticoles. C'est un outil important à proposer à nos clients vignerons pour à la fois faire baisser l'empreinte carbone, contribuer à l'effort collectif et améliorer la qualité de l'air au cœur du vignoble. »

Cette volonté de décarbonation des travaux viticoles permet de réunir des vignerons engagés dans la transition énergétique, déjà mobilisés pour une viticulture en conversion, biologique ou en biodynamie.

En complément des investissements en matériel électrique, Rougeot Viti propose également à ses clients de "compenser" et réduire l'empreinte carbone par la plantation de haies et la mise en place de couverts végétaux.

Depuis le mois de mars, ce robot 100% électrique et autonome effectue des travaux dans les parcelles, notamment dans les Hautes-Côtes de Nuits. Les premières prestations réalisées concernent le griffage et l'intercep. D'autres prestations par cet engin électrique viendront compléter l'offre actuelle.

Un autre atout de ce nouveau tracteur électrique est son silence. Les équipes Rougeot Viti travaillent dans le confort et tout en préservant la tranquillité des riverains. Ce tracteur autonome, guidé par un opérateur à quelques mètres de distance, travaille les sols en toute sécurité, même dans les parcelles les plus abruptes. La batterie apporte jusqu'à une journée d'autonomie.

D'un poids de seulement 2T400, équipement compris (double intercep et charrue), cet engin électrique est apprécié pour sa légèreté et sa maniabilité. Son poids optimisé permet ainsi de ne pas compacter les sols.

Pour Rougeot Viti, cet investissement est une véritable réponse aux enjeux de la viticulture durable et un moyen concret d'accompagner les vignerons dans cette transition.

A ne pas manquer !

La conférence plénière "Electricité : les mobilités réinventées !" avec la participation d'acteurs nationaux et régionaux : AVERE-France, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, EDF, Enedis, FNTR Bourgogne, Mobilians, Région Bourgogne-Franche-Comté, Renault Trucks France.



Exposition d'un véhicule Lotus Eletre S (box 12 - DB Auto)

La Lotus Eletre, entièrement électrique, est un Hyper SUV aussi saisissant que tourné vers le futur. Elle intègre les principes fondamentaux et l'ADN de Lotus, issus de plus de 70 ans de design et d'ingénierie de voitures sportives, pour les faire évoluer vers une toute nouvelle voiture de standing.

Exposition d'un enjambeur de vigne électrique par l'entreprise Rougeot Viti.



Exposition d'une Formule-E (box 22 - Total Energies) :

"Pionniers sur ce segment, ces produits d'un nouveau genre illustrent notre volonté de relever les défis de la mobilité d'aujourd'hui et de demain tout en proposant des solutions énergétiques à même de répondre aux enjeux environnementaux et climatiques."

14h15 : remise des clés du camion D16 P4X2 E-Tech 100% électrique par Berthier Trucks à son client Regis MARTELET pour PAGOT SAVOIE.

LES PARTENAIRES DU



Page 12

AVERE-France

Page 15

Enedis

Page 13

DREAL

Page 16

**Région Bourgogne-
Franche-Comté**

Page 14

EDF



AVERE - FRANCE

L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 270 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.

Contact presse :

Martin KOLLE

martin.kolle@lobbycom.fr

06 89 70 17 51



LA DREAL



PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

À objectifs ambitieux, solutions multiples

Dans un contexte d'urgences climatiques, météorologiques et environnementales, la France s'est dotée d'une planification visant à accélérer la « transition écologique ». La mobilité des citoyens constitue le premier poste d'émission de gaz à effets de serre dans la région, à hauteur de 30% du total, et à ce titre est une priorité du Gouvernement.

Aucune solution unique permet d'atteindre un objectif aussi ambitieux : cette « décarbonation » nécessite de s'appuyer sur différents leviers d'actions tels que la diminution des besoins de déplacements, l'augmentation de l'usage des transports en commun (bus, train, covoiturage, ...) et des mobilités actives (vélo, marche). Mais pour de nombreux trajets et de nombreuses activités, l'usage de la voiture restera souvent difficile à remplacer : à ce titre les véhicules électriques légers constituent une solution complémentaire et essentielle à promouvoir.

L'État s'engage dans la mobilité électrique

La loi d'orientation des mobilités fixe comme objectif la fin de la vente de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers neufs utilisant des énergies fossiles d'ici à 2035.

Des outils concrets en 2024 viennent accompagner l'engagement de l'État en faveur de la mobilité durable, tels que le leasing social (location à 100 €/mois d'un véhicule électrique sous condition de revenus), la prime à la conversion, le bonus écologique et la possibilité offerte à tous de recharger son véhicule électrique sur l'ensemble du territoire avec un objectif de déployer 400 000 points de recharge d'ici 2030 notamment en subventionnant l'installation de bornes en copropriété et en station-service, l'équipement obligatoire pour certains parkings publics, la simplification et le renforcement du droit à la prise, etc...

Au-delà de l'accompagnement de la transition de tous les acteurs et comme l'ensemble des services de l'État, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté contribue à transformer son parc automobile et les pratiques de ses agents par une politique d'achat exemplaire de véhicules électriques ou hybrides, et de vélos à assistance électrique,

Enfin, la DREAL apporte volontiers un soutien concret aux initiatives portées par les acteurs de la mobilité électrique, à l'image de ce qui est entrepris depuis plusieurs années par l'association « Bourgogne-Franche-Comté Mobilité Électrique ».

Contact presse :

Odile ROQUE-BEDAUX

odile.roque@developpement-durable.gouv.fr

06 83 81 44 19



EDF

Face au défi de la transition énergétique, la réduction des consommations d'énergie et la réduction des émissions de CO2 sont deux enjeux majeurs pour les clients d'EDF, qu'ils soient des particuliers, des entreprises ou des collectivités.

Pour le groupe EDF, le développement de la mobilité électrique s'inscrit dans le cadre de sa raison d'être : construire un avenir énergétique neutre en CO₂, conciliant préservation de la planète, bien-être et développement, grâce à l'électricité et à des solutions et services innovants.

Le groupe EDF se positionne comme un acteur incontournable du développement de la mobilité électrique, avec le lancement en 2018, du Plan Mobilité Electrique qui fixait trois objectifs, sur ses principaux marchés que sont la France, le Royaume-Uni, l'Italie et la Belgique à fin 2023 :



- **Être le 1er fournisseur d'électricité pour les véhicules électriques** (véhicules 100% électriques et hybrides rechargeables) , avec 30% de parts de marché auprès des possesseurs de VE et VHR, sur la zone France, Royaume-Uni, Italie et Belgique.
- **Être un acteur incontournable des infrastructures de recharge pour véhicules électriques.** Le déploiement de bornes de recharge, avec des ambitions plusieurs fois revues à la hausse depuis 2018 avec une cible initiale de 75 000 points de charge déployés ou gérés à fin 2022, tous segments confondus. EDF avait déployé plus de 340 000 points de charge à fin 2023.
- **Être le leader européen du smart charging.** Le déploiement de 20 000 bornes de recharge intelligentes. EDF avait déjà installé plus de 20 000 bornes intelligentes à fin 2023 et prévoit d'ores et déjà d'installer à compter de 2024, des bornes majoritairement pilotables.

Contact presse :

Isabelle MAILLE-FERRIERES
Responsable communication à la Direction
Action Régionale Bourgogne-Franche-Comté

07 61 81 82 23
isabelle.maille-ferrieres@edf.fr

La mobilité électrique, un maillon fort de la transition écologique.

Rendre la mobilité électrique accessible à tous est un enjeu crucial pour mener à bien la transition écologique.

Enedis s'engage pour accompagner le développement à grande échelle de la mobilité décarbonée.

Le transport : un secteur cible

Faire évoluer les pratiques de mobilité est devenu indispensable pour préserver l'avenir de notre planète. Les transports représentent aujourd'hui près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre (GES) en France. C'est le premier secteur émetteur de GES dans le pays, devant le bâtiment, l'agriculture et l'industrie. Alors que la France s'est fixée pour objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 et que l'Union européenne a programmé pour 2035

la fin de la vente de véhicules thermiques, réduire les émissions de CO2 liées au transport est primordial pour répondre aux enjeux de la transition écologique.

En route pour la mobilité durable !

Dans ce contexte, la mobilité électrique s'impose comme une solution incontournable. Et elle est déjà une réalité pour de nombreux Français.

Fin 2023, on comptait 1 617 500 véhicules électriques (hybrides ou rechargeables) en circulation sur le territoire et 118 000 points de recharge accessibles au public, soit une hausse de 44 % en un an. L'objectif du Contrat stratégique de la filière Automobile fixé à 1 000 000 véhicules électriques en circulation fin 2022 a été largement dépassé.

Et ce développement se poursuit : Enedis évalue à 18 millions le nombre de véhicules électriques (VE) qui sillonneront les routes françaises en 2035.

Cet essor est indissociable du développement de réseaux électriques et d'infrastructures de recharge dimensionnés aux besoins des futurs utilisateurs. L'objectif des 100 000 bornes ouvertes au public fixé par le gouvernement en 2020 a été atteint en mai 2023. Enedis, en tant que gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, se mobilise pleinement pour cette mission de service public, partout et pour tous.

Équiper l'habitat collectif : une priorité

Aujourd'hui, la majorité des utilisateurs de véhicules électriques se rechargent à domicile. En maison individuelle, il est simple d'installer une prise renforcée ou une borne de recharge dans son parking. Dans un immeuble, une installation collective et évolutive permet d'électrifier l'ensemble

des places du parking. Or, très peu d'immeubles disposent aujourd'hui de ce type de solution : les équiper est donc prioritaire pour offrir à chacun un accès facilité à la recharge électrique. Des leviers existent aujourd'hui pour lever les freins à la prise de décision en copropriété. Des dispositifs de financement permettent aux copropriétés de n'avoir aucun reste à charge : seuls les résidents intéressés paient une partie des frais d'installation lorsqu'ils décident d'équiper leur place.

Contact presse :

Chloé TAINURIER

07 78 82 88 51

chloe-externe.tainturier@enedis.fr

LA RÉGION PARTENAIRE DE L'E-DAY

La Région Bourgogne-Franche-Comté œuvre en faveur de la mobilité électrique.

Dans le cadre de son Schéma Régional d'Aménagement de Développement durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), elle a adopté en 2020 ses schémas d'aires de covoiturage, de stations Gaz Naturel Véhicule (GNV) et BioGNV, et son plan vélo régional.

La Région Bourgogne-Franche-Comté est également cheffe de file dans la stratégie de déploiement des bornes de recharge électriques, afin d'assurer :

- La concertation et la cohérence entre les porteurs de schémas directeurs Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE),
- La meilleure adéquation possible de l'offre de recharge aux besoins des usagers.

Elle est la première Région de France à engager un schéma de cohérence dans le déploiement des infrastructures de recharge, pour véhicules électriques, accessibles au public. Cette étude régionale est multi-partenariale. Elle réunit plusieurs acteurs : DREAL, association BFC Mobilité Électrique, syndicats d'énergie, Mobilians, ENEDIS, Pôle Véhicule du Futur.

Cette étude a mis en évidence qu'il faudrait près de 32 000 points de charge supplémentaires aux 2 287 existants en Bourgogne-Franche-Comté. D'ici 2035, il conviendrait d'en déployer tant pour les acteurs publics que privés.

Contacts presse :

Marie SOUVERBIE

marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure HUBIDOS

laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08

EN CHIFFRES

32 exposants dont **18** marques automobiles **+70** véhicules présentés (voitures, poids lourd, vélos, motos, etc.)



3 Nouveaux pôles
 • rétrofit
 • poids lourds
 • engins viticoles et agricoles

+1500 essais de véhicules sur la piste du circuit

Notes

BFCME remercie ses partenaires premium :

ENEDIS

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



Avere
FRANCE


**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



edf

dossier imprimé par :

agef
NUITS-SAINT-GEORGES

7 rue Philippe Lebon, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES | 03.80.62.45.00

www.agef21.com

BFCME

65, rue de Longvic

B.P. 40424

21004 DIJON Cedex

www.bfcme-asso.fr

Contact presse

Jean-Marc JACQUES

06 83 81 44 19

contact@bfcme-asso.fr

